

29/06/2026

Examen professionnel SACN 2027

CONDITIONS POUR CONCOURIR

- Être adjoint administratif relevant du MEFSIN, régi par le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié ou affecté dans un service relevant du ministère ;
- Justifier au 1^{er} janvier 2027 d'au moins sept années de services publics.



LES DATES A RETENIR

- Ouverture des inscriptions : lundi 22 juin 2026 ;
- Fin des inscriptions : **mardi 28 juillet 2026 jusqu'à 18 H 00** (heure de métropole) ;
- Modalités d'inscription : vous pouvez vous inscrire sur Alizé ou depuis [le portail du ministère](#) ;
- Dates de l'examen professionnel :
 - Admissibilité : **jeudi 10 septembre 2026, en région parisienne et à Nantes** ;
 - Oral d'admission : **à compter du lundi 7 décembre 2026 à Paris.**
- Le nombre de postes offerts est fixé à 20 ;
- Date limite pour déposer le dossier RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) en version dématérialisée sur BercyDoc : **vendredi 20 novembre 2026 avant minuit** (heure de métropole).

NATURE DES EPREUVES

Cet examen professionnel se compose d'une épreuve écrite d'admissibilité d'une durée de 3 heures (coefficient 2) et d'une épreuve orale d'admission d'une durée de 20 mn (coefficient 3).

a) Epreuve d'admissibilité :

Cette épreuve consiste en un cas pratique avec une mise en situation à partir d'un dossier à caractère administratif de 20 pages maximum, pouvant comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Le dossier est assorti de plusieurs questions destinées à mettre les candidats en situation de travail.

L'objectif est de permettre au jury de vérifier les qualités d'analyse et de synthèse des candidats.

Toute note inférieure à 6 sur 20 est éliminatoire.

b) Epreuve orale d'admission qui se décompose en :

- Un exposé de 5 mn maximum sur votre expérience professionnelle, pour lequel le jury dispose de votre dossier RAEP ;
- Un entretien de 15 mn avec le jury, devant lui permettre d'apprécier votre personnalité, vos aptitudes et votre motivation à exercer les fonctions de SACN et de reconnaître les acquis de votre expérience professionnelle.

Au cours de cet entretien, le jury peut vous interroger sur des questions de culture générale administrative et/ou relatives à votre environnement professionnel et votre administration.

[Le dossier RAEP est téléchargeable sur Alizé ou sur le site du ministère avec son guide de remplissage.](#)

INFORMATIONS

SG/SRH/SRH2B - Pôle concours - Immeuble Atrium - Pièce 2313 - 5 Place des Vins de France - 75012 PARIS Cedex 12.

Tél : 01 53 44 28 00 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mél : concours.minefi@finances.gouv.fr

Attention !

L'inscription à la préparation organisée par l'IGPDE ne vaut pas inscription à l'examen professionnel.

Ne restez pas seuls pour préparer votre examen professionnel.

L'UNSA-Cefi est là pour vous aider à rédiger votre RAEP et vous préparer à l'oral.

Retrouvez nos informations
sur notre site



UNSA-Cefi
Union Nationale des Syndicats Autonomes
Centrale Économie Finances Industrie
Bât Vauban - Pièces 1103 à 1121 Est 1
139, rue de Bercy - Télédoc 656
75572 PARIS CEDEX 12
Tél : 01 53 18 60 92
Mél : syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr